

Banqueroutiers.

	Règne	Chap.	Section.
assurer l'uniformité de procédures sous cette Ordonnance.	2 Vict.	36	20
Ce qui sera Acte de Banqueroute, et comment le Créancier d'un Commerçant faisant tel acte pourra procéder pour faire que tel Commerçant soit déclaré Banqueroutier.	..	..	21
Notice devra être donnée au Commerçant contre lequel tels procédés seront institués.	..	..	..
Procédures à suivre lorsque des Associés deviendront Banqueroutiers.	..	..	22
Le certificat pourra être accordé ou refusé à chaque Associé en particulier.	..	..	..
La révéndication ne sera pas accordée pour Marchandises vendues au Banqueroutier sans terme ; mais le vendeur pourra saisir <i>in transitu</i> , dans les cas où tel arrêt est permis par les Lois d'Angleterre.	..	..	23
Les personnes capables de devenir Banqueroutiers, enrégistreront leurs contrats de mariage au Greffe du Protonotaire, sous un certain tems, à défaut de quoi, ils seront de nul effet contre les Créanciers de telles personnes.	..	..	24
Nul Commerçant ne recevra de certificat, à moins qu'il ne fasse voir qu'au tems de son contrat de mariage, il valoit la somme y assurée à son épouse, ou à sa famille, en sus de toutes réclamations contre lui.	..	..	..
Le Commissaire pourra emprisonner tout Banqueroutier ou Syndic désobéissant à aucun ordre légal qu'il donnera en vertu de cette Ordonnance.	..	..	25
_____ pourra forcer l' <i>attendance</i> des témoins.	..	..	26
Déclaration fausse sous serment ou affirmation, parjure.	..	..	27
Les dispositions législatives inconsistantes avec celles de l'Ordonnance, révoquées ; mais les droits acquis en vertu de telles dispositions seront maintenus.	..	..	28